

COMMUNE DE SAINT-BRICE-SUR-VIENNE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE VIENNE

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 26 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-six juin, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes du bourg, sous la présidence du Maire, Madame Laëtitia CALENDREAU.

Date de convocation du conseil municipal par le maire : 22 juin 2020

APPEL DES ÉLUS

Présents : Laëtitia CALENDREAU – Christophe USCAIN – Christine BERLAND – Thierry GOURAUD – Annie SOULAT – Stéphane PREVOST – Lucien CHAULET – Bernard DUFAY – Jean BRASSEUR – Chantal PAULAT – Jean-Claude PAULET – Séverine BELLAYER – Astrid TAILLEBOCQ – Francis RIBETTE – Frédéric BÂCLE – Sandrine AMÉRYCKX – Cécile NAPOL

Absents : Franck GIETHLEN – Marie-Josée BARBOT

Procurations : Franck GIETHLEN à Christophe USCAIN

Désignation du secrétaire de séance : Christophe USCAIN

Le procès-verbal de la séance précédente a été approuvé à l'unanimité.

DL2020058 - Transfert des résultats de clôture du budget annexe assainissement (intégrés au budget général) à la communauté de communes Porte Océane du Limousin

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- APPROUVE le transfert, à la communauté de communes Porte Océane du Limousin, des résultats budgétaires du budget d'assainissement (intégrés au budget général) comme définit ci-dessous :

- résultat de fonctionnement excédentaire : 27 782,00 €

- résultat d'investissement excédentaire : 13 035,00 €

- DIT que les crédits nécessaires à la réalisation de ces transferts seront inscrits au budget primitif 2020.

- AUTORISE Madame le maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Décisions du maire depuis la dernière séance

- Néant